

d'ailleurs fermés à l'investissement étranger direct : la pêche en eau douce, la foresterie, les transports en commun, la radiodiffusion, le cinéma, les télécommunications, le forage sur terre et les cliniques médicales, entre autres.

La nouvelle loi sur l'autonomie régionale, en vigueur depuis janvier 2001, est le fruit d'une tentative audacieuse du gouvernement de l'Indonésie de décentraliser tous les aspects de l'économie, à l'exception de ceux touchant la monnaie, la défense, la politique étrangère et les questions judiciaires. Cette lutte pour le contrôle de l'approbation des investissements que se livrent les gouvernements régionaux et central entraîne une certaine confusion. Toutefois, selon la plupart des entreprises, l'autonomie régionale n'a pas entraîné de complication significative de la conduite d'affaires en Indonésie. La plupart des investissements canadiens dans les secteurs autres que les ressources sont effectués sur l'île de Java, sur laquelle se trouve le plus important marché intérieur et où l'autonomie régionale n'a pas la même priorité que sur les autres îles.

Le gouvernement du Canada appuie l'investissement en Indonésie depuis longtemps en offrant les services de conseillers au sein de l'Office indonésien de coordination de l'investissement et à d'autres endroits relevant du Bureau de promotion du commerce Canada-Indonésie (CIBDO). Des entreprises canadiennes, avec l'aide du CIBDO, envisagent actuellement des nouveaux investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars, principalement dans le secteur de la fabrication et les secteurs intérieurs des services. On prévoit que l'investissement canadien continuera d'augmenter lorsque l'Indonésie renforcera la stabilité et qu'elle éliminera les obstacles à la garantie des investissements.

THAÏLANDE

Aperçu

En 1998, pendant la crise qui a frappé l'Asie, l'économie thaïlandaise a connu un ralentissement de plus de 9 %, mais a depuis effacé la plus grande partie de ce recul. En juin 2000, le pays a officiellement mis fin au programme d'aide du Fonds monétaire international (FMI) et entrepris le remboursement de son prêt en novembre de la même année. En 2002, la Thaïlande a affiché une croissance du PIB de 4,9 %, stimulée par la consommation privée intérieure et les dépenses publiques. Bien que la Thaïlande soit toujours aux prises avec certains problèmes liés en

bonne partie à la précarité de son secteur financier, les perspectives demeurent très favorables, particulièrement si de nouvelles réformes sont introduites.

La Thaïlande est le second partenaire commercial du Canada en importance en Asie du Sud-Est. Malgré une diminution des échanges entre les deux pays pendant la crise économique, les exportations canadiennes ont fait l'objet d'une reprise vigoureuse au cours des dernières années, et les perspectives de croissance soutenue sont favorables. En effet, les exportations canadiennes à destination de la Thaïlande ont augmenté de 73 % de 1999 à 2002. En 2002, les exportations canadiennes à destination de la Thaïlande se sont élevées à 522 millions de dollars. De plus, la dévaluation du baht thaïlandais a permis aux exportations canadiennes d'atteindre un sommet de 1,8 milliard de dollars l'an dernier. L'investissement canadien en Thaïlande, qui a atteint 1 milliard de dollars en 2001, continue également de croître.

Accès au marché — résultats obtenus en 2002

- Les droits de douane à l'importation de câbles à fibres optiques ont été éliminés.
- Les droits de douane à l'importation de certaines pièces qui entrent dans la production de téléviseurs en couleurs ont été éliminés.
- Le gouvernement thaïlandais revoit actuellement les droits de douane qu'il impose sur les matières premières utilisées dans la production d'appareils électroniques et dans le secteur de l'électronique.
- La réduction des droits de douane dans les secteurs des textiles et des produits chimiques est en voie d'être achevée.
- Le gouvernement thaïlandais offre des incitations fiscales aux investisseurs étrangers qui établissent le siège de leurs activités régionales en Thaïlande.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2003

- S'efforcer d'obtenir une réduction des droits de douane visant les pois fourragers afin qu'ils soient comparables à ceux imposés aux autres produits fourragers.
- Demander la révision de la limite de 49 % de la participation étrangère dans les coentreprises.